

ENVOIS RECOMMANDÉS OU VALEUR DÉCLARÉE À UN PROFESSIONNEL : À QUI ET COMMENT SONT-ILS DISTRIBUÉS ?



La distribution s'effectue systématiquement :

- **contre signature,**
- avec **vérification de l'identité du destinataire** (Monsieur ou Entreprise) **ou de son mandataire.**

Le planton peut retirer uniquement le courrier recommandé professionnel.

Cas particulier : un **courrier adressé à Monsieur X à l'adresse de l'entreprise** (sans la mention du nom de l'entreprise) :

- sera considéré comme du courrier recommandé personnel,
- ne pourra pas être remis au planton,
- un avis « un courrier ou colis vous attend » sera envoyé pour aviser le destinataire de l'arrivée d'un recommandé.

DESTINATAIRE	À QUI EST DISTRIBUÉ L'ENVOI ?
Entreprise Z ADRESSE DE L'ENTREPRISE Z	L'envoi sera délivré à l'entreprise Z.
Monsieur X Entreprise Z ADRESSE DE L'ENTREPRISE Z	L'envoi sera délivré à l'entreprise Z ou à Monsieur X
Entreprise Z A l'attention de Monsieur X ADRESSE DE L'ENTREPRISE Z	L'envoi sera délivré à l'entreprise Z ou à Monsieur X.
Entreprise Z Monsieur X ADRESSE DE L'ENTREPRISE Z	L'envoi sera délivré à l'entreprise Z ou à Monsieur X.
Monsieur X REPRESENTE PAR Entreprise Z ADRESSE DE L'ENTREPRISE Z	L'envoi sera délivré à l'entreprise Z ou à Monsieur X. <i>(Formule parfois utilisée pour le courrier adressé par le Tribunal, aux victimes représentées par une association).</i>
Entreprise Z REPRESENTEE PAR Monsieur X ADRESSE DE L'ENTREPRISE Z	L'envoi sera délivré à l'entreprise Z ou à Monsieur X.
Monsieur X ADRESSE DE L'ENTREPRISE Z	L'envoi sera délivré à Monsieur X ou son mandataire <u>uniquement</u> .